

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

BILAN D'ACTIVITE 2017

LES CHIFFRES CLÉS



Ville de
NOUMÉA

📍 noumea.nc
f [Nouméamaville](#)

Le Mot de la Présidente



Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Nouméa agit au plus près des Nouméens dans le cadre des missions qu'il remplit pour la mise en œuvre de la politique sociale.

L'équipe municipale ayant comme priorité de répondre avec efficacité aux besoins des personnes fragilisées, cette année 2017 s'illustre avec quatre actes forts témoignant de notre engagement.

Le premier concerne la réhabilitation d'un bâtiment à Doniambo mis à disposition de l'association l'Accueil qui accompagne en journée des personnes en errance. Macadam, maintenant situé au cœur de l'activité artisanale et industrielle, offre de nouvelles conditions d'accueil pour favoriser la réinsertion sociale et professionnelle des personnes en errance. En outre, on retiendra que le bâtiment libéré au centre-ville est inscrit dans le projet de revalorisation du patrimoine et de l'architecture de la « France Australe ».

Le deuxième acte marquant de cette année est la mise à disposition de 76 nouvelles parcelles de jardins familiaux au 4ème km, à Rivière-Salée et à la Vallée du Tir. Ce dispositif et ses animations rencontrent un beau succès avec 233 lots cultivables dans 7 quartiers de Nouméa.

Le troisième acte fort est la finalisation, en décembre dernier, du projet de résorption de l'habitat insalubre dans la vallée de Sakamoto par le CCAS. Dans le cadre de sa résorption, le site fait l'objet d'une surveillance quotidienne.

Le quatrième acte fort concerne l'aménagement des locaux du rez-de-chaussée du CCAS avec un nouvel espace d'accueil. Cette réalisation, à la fois esthétique et fonctionnelle, améliore l'accueil des Nouméens, facilite l'accès aux personnes à mobilité réduite tout en offrant des conditions de travail optimisées aux agents.

En dernier lieu, on retiendra que le CCAS a mis en place une journée de sensibilisation aux différents handicaps à l'Hôtel de Ville, à l'attention des agents, en octobre dernier, en partenariat avec les associations.

La réalisation de ces projets a été possible grâce au travail mené par les équipes du CCAS. Je les remercie de leur professionnalisme et engagement dans la mise en œuvre de services adaptés aux besoins de tous les Nouméens.

Le conseil d'administration

Entièrement renouvelé en mai 2014, le conseil d'administration du CCAS est composé pour moitié de membres élus par le conseil municipal et de membres nommés par Madame le Maire, représentant le milieu associatif. Madame le Maire est Présidente de droit du CCAS. En 2017, le conseil d'administration s'est réuni à 8 reprises.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE NOUMEA



Présidente du CCAS
Sonia LAGARDE,
Maire de Nouméa

Membres élus

Vice-Présidente du CCAS
Chantal BOUYE, 4e adjointe
Chargée de la démocratie participative, de la cohésion sociale et du handicap



Jean-Pierre DELRIEU, 1er adjoint
Chargé de la coordination de l'action municipale, de l'action éducative, de la vie des quartiers et de l'insertion



Alexandre MACHFUL,
Conseiller municipal



Janine BAJON,
Conseillère municipale



Liliane CONDOUMY,
Conseillère municipale



Christine BELLET,
Conseillère municipale



Dominique KORFANTY,
Conseillère municipale



Membres désignés

Représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions :

Evelyne LEQUES,
Membre de l'Association SOS Logement



Représentant des associations de personnes handicapées et de la dépendance :

PIERRE DEMENE,
*Membre du Collectif Handicap
Président de France Alzheimer*



Représentant des associations de personnes handicapées :

Charlotte THAI AWE,
Membre de l'Association Les Robinsons



Représentant des associations de retraités et de personnes âgées :

Florence ROUCOURT,
Vice-Présidente de l'ACAPA



Personnes participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social :

Michel RIGOT,
*Président de la Croix Rouge Française –
délégation de Nouvelle-Calédonie*



Marie-France MICHEL,
Présidente de la Société Saint Vincent de Paul

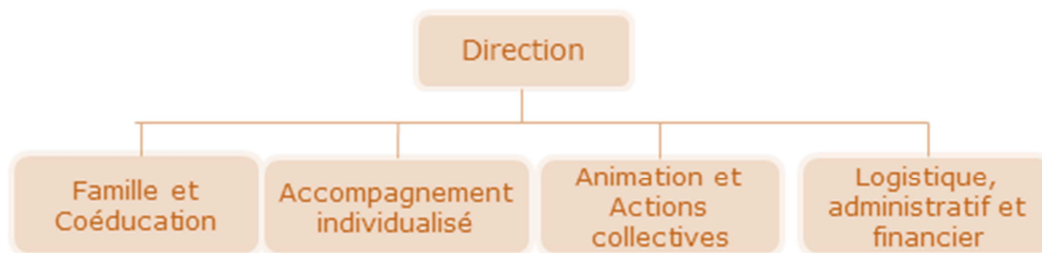


Jocelyne CHENEVIER,
Présidente de l'Association pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes de Nouvelle-Calédonie



L'organisation et les challenges 2016-2020

2017 est la première année de fonctionnement de la nouvelle organisation du CCAS mise en œuvre depuis le 1^{er} août 2016. De nombreux challenges ont été concrétisés.



Le CCAS compte ainsi un effectif en personnel de 42 agents répartis au sein de 4 équipes et localisés sur 3 lieux géographiques : le siège en Centre-Ville, la Maison de la Famille à Rivière-Salée et la Crèche Municipale à Tindu.

Les locaux du siège ont fait l'objet d'un réaménagement significatif en 2017 permettant ainsi le regroupement des services et l'amélioration de l'accueil des usagers à compter du 1^{er} semestre 2018.

Les challenges 2016-2020

Réalisé

Développer un partenariat avec les provinces et leurs communes et œuvrer à la création d'une unité territoriale des CCAS ou CIAS du territoire

Œuvrer au déménagement du CCAS dans des locaux adaptés

Mettre en œuvre la E-administration : démarches en ligne, communication numérique, carte municipale

Conforter le partenariat avec les principaux services municipaux collaborateurs

Optimiser la gestion des aides sociales et mettre en place un dossier unique

Réfléchir à une nouvelle dénomination des services plus lisibles pour le grand public

Relocaliser le centre d'accueil de jour des SDF et structurer l'intervention des partenaires autour de la très grande précarité

Améliorer l'organisation du secrétariat, de la comptabilité et la gestion administrative des stocks et outils de travail

Optimiser la gestion des ressources humaines et de la paie

Ouvrir et faire connaître la Maison de la Famille au public adolescent et à leurs parents

Etre lieu ressources pour les futurs parents

Augmenter l'amplitude horaire du Pole d'Aide aux Victimes

Promouvoir l'offre de logements adaptés

Multiplier les jardins familiaux et développer l'accès aux publics handicapés et âgés

Développer, mutualiser, organiser les actions collectives en transversalité avec les services de la ville et les partenaires

Harmoniser et développer le programme d'activités seniors du CCAS avec ceux de la ville et des partenaires

En cours

Définir un nouveau mode de gouvernance et une collaboration nouvelle avec les administrateurs

Contribuer à favoriser les échanges entre professionnels spécialisés dans l'adolescence en créant des temps de rencontres et d'échanges

Etre lieu ressources pour les parents séparés

Développer des actions en faveur des personnes en situation de handicap

Identifier un lieu adapté pour les actions en faveur du public senior

A venir en 2018/2019

Réfléchir à la mise en place du chèque social calédonien

Initier une démarche qualité relative aux conditions et à la performance de l'accueil

Accompagner les familles de N'Du dans la création d'un nouveau et véritable quartier

Développer une structure de type Point d'Accès aux Droits

Participer à la création d'un conseil communal des aînés pour impliquer les seniors dans la vie locale

Le budget

Le budget de fonctionnement du CCAS a augmenté en moyenne (+2,5%) entre 2014 et 2017.

210 MF ont été consacrés aux interventions directes en faveur des administrés : 45% pour les aides sociales, 43% pour les subventions et 12% pour les actions.

	2014	2015	2016	2017
Le budget de fonctionnement	497 918 075	520 689 648	514 907 521	510 507 463
Les aides sociales	89 137 585	105 746 501	102 862 848	94 812 353
Les subventions	108 161 253	105 711 688	90 615 618	89 449 295
Les services	25 512 261	25 223 397	26 959 273	25 741 282
La masse salariale	234 039 095	245 023 829	250 053 023	259 942 705
Frais généraux	29 373 070	38 984 233	44 149 519	40 561 828
Le budget d'investissement	12 571 706	32 460 001	9 359 501	14 639 383

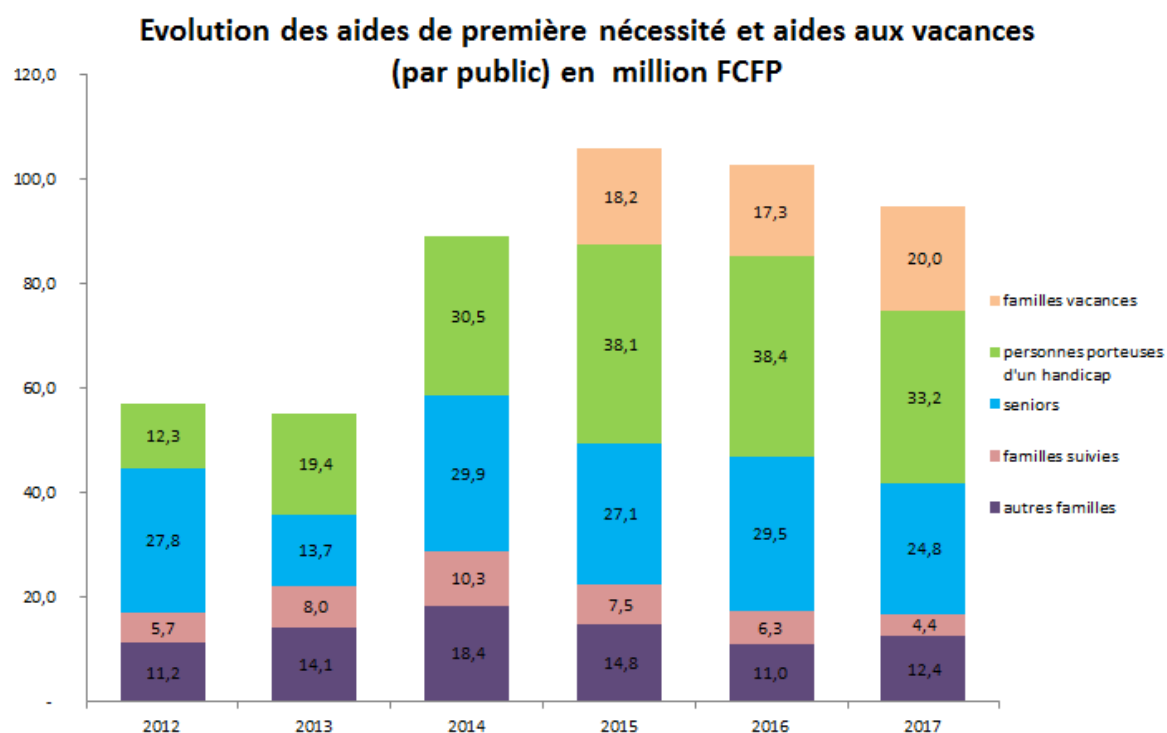
Ces 210 MF sont ventilés par public, comme suit : 29% destinés aux séniors, 28% aux personnes inscrites dans un parcours d'insertion, 22% aux personnes porteuses de handicap et 21% à l'enfance.

En 2017	Enfance	Handicap	Seniors	Insertion/Grande exclusion
Le budget de fonctionnement				
Les aides sociales	20 005 072	33 154 073	24 852 730	16 800 477
Les subventions	12 527 600	6 276 353	22 288 800	48 356 542
Les actions	13 869 271	2 459 093	8 086 165	1 326 753
Total	46 401 943	41 889 519	55 227 695	66 483 772

35% des aides sociales sont consacrées aux personnes porteuses de handicap

54,06% des subventions sont consacrées aux personnes inscrites dans un parcours d'insertion

53,88% du budget des actions sont consacrés à l'enfance.



La fréquentation de l'accueil du CCAS*

Nombre de personnes accueillies	17 002
- accueil physique	10 333
- accueil téléphonique	6 641
- moyenne journalière	69
- maximum par jour	310
par type de réponse apportée	
- Réponse directe	64%
- Remise de Bons d'Aide	24%
- Prise de Message/Rdv	17%
- Information Orale/Ecrite	16%
- Orientation interne au CCAS	32%
- Accompagnement Individualisé	15%
- Animation Actions Collectives	9%
- SLAF / Direction	5%
- Astreinte / PAIO	2%
- Orientation vers partenaires	4%

*Les données 2017 relatives à l'accueil du CCAS ne sont pas comparables aux années précédentes en raison du changement de logiciel.

Le CCAS a accueilli près de 17 000 personnes, soit près de 70 accueils par jour.

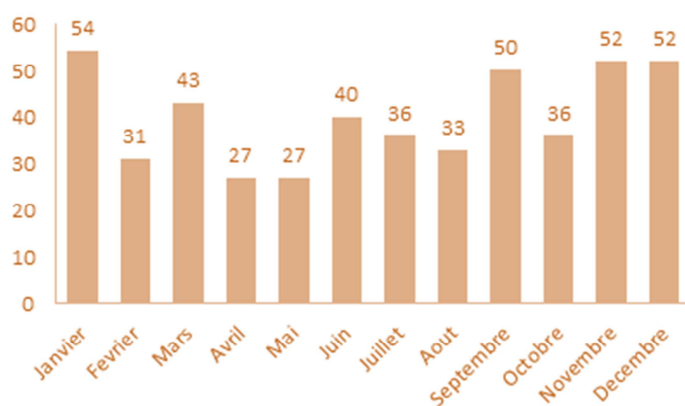
La fréquentation mensuelle est relativement homogène, autour de 1 400 accueils par mois, à l'exception du premier trimestre (supérieure à 1 600 visites par mois).

- 61% des accueils sont des visites physiques à l'accueil du CCAS
- Les sollicitations sont plus importantes le matin de 7h30 à 10h, quels que soient le jour et le mois
- 4 100 accueils concernent le retrait des aides sociales et des aides aux vacances
- Les orientations internes au CCAS sont principalement destinées aux services « Animation et Actions Collectives » et « Accompagnement Individualisé »
- Les orientations externes ont trait essentiellement aux services municipaux ou au service social de la province Sud.

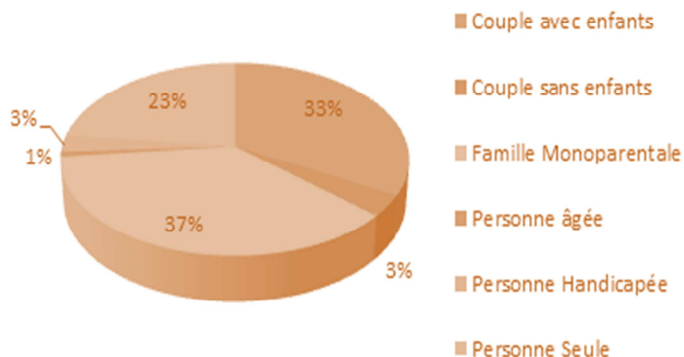
Les permanences d'accueil du public

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le CCAS accueille tout Nouméen en Permanence d'Accueil, Information, Orientation une fois par semaine, le mardi matin. 251 ménages ont été reçus en 2017, contre 300 foyers en 2016 et 409 en 2015.

Répartition du nombre de ménages reçus par mois



Répartition par profil du foyer



Total général	1123
Accord	934
Accord Partiel	48
Ajournement/Sans Suite	6
Refus	135

- 175 des ménages accueillis ont des enfants dont 53% vivent dans un foyer monoparental
- 1 123 demandes d'aides ont été formulées
- 481 entretiens au CCAS et demandes extérieures examinés en commissions
- 92% des demandes portent sur l'alimentation, 47% sur l'hygiène, 31% sur le transport, 29% sur les charges d'énergie et 12% les produits de petite enfance
- En moyenne, les ménages demandent 2,33 types d'aides par entretien
- 51% des ménages ne se sont présentés qu'une seule fois au CCAS pour une demande d'aide en 2017 et 13% ont été reçus plus de 3 fois.

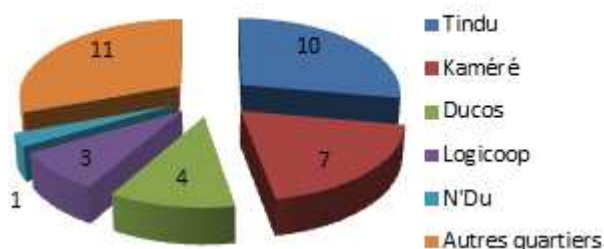
Les actions du service Famille et coéducation

La crèche municipale

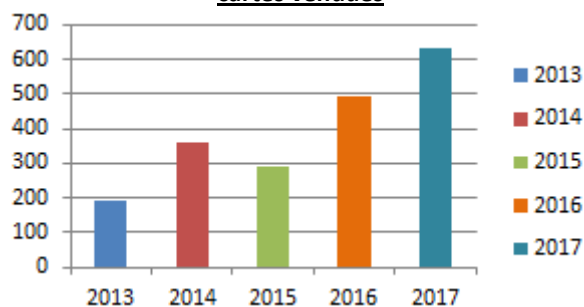
La crèche municipale a vu sa capacité d'accueil passer de 22 à 26 enfants, habitant prioritairement la presqu'île de Ducos. Cet établissement a ainsi accueilli 36 enfants en crèche et 29 en halte-garderie.

	Nombre d'enfants	Montant des tarifs
Tarif 1	17	37 600 Frs
Tarif 2	3	48 300 Frs
Tarif 3	16	59 100 Frs
Halte-Garderie	29	2 000 Frs /carte

Répartition des familles selon le quartier de résidence



Evolution de l'accueil en halte-garderie selon le nombre de cartes vendues



Actions et sorties

Médiathèque de Rivière Salée	6 séances
Baby Gym	12 séances
Eveil musical	10 séances
Yoga pour enfant	3 séances
Fête de fin d'année	41 adultes 42 enfants

Accueil de Stagiaires

2 CAP Petite Enfance

La Maison de la Famille

Avec près de 9150 entrées, la fréquentation de la Maison de la Famille a connu une stabilité par rapport à 2016.

Le CCAS a développé un partenariat avec la DPASS pour organiser l'accueil de la PMI au sein des locaux de la Maison de la Famille. Cette initiative est fortement appréciée par les familles et les professionnels.

Nombre d'entrées comptabilisées	9 149
Actions à destination des adolescents	
L'espace ados	855
La pause ados	215
Soirées Parents d'Ados	132
Questions d'Ados	36
Actions à destination des parents	
La ludothèque petite enfance	2 541
Questions d'Education	54
Bébé est arrivé	517
Futurs Parents	170
La ludothèque pour tous	
Les Samedis	2 569

Des actions en faveur des adolescents ont été menées. Elles concernent les mesures de responsabilisation, expérimentées pour la première fois en 2017, et l'accueil des classes du Dispositif Relais.

La mesure de responsabilisation est une alternative à l'exclusion scolaire. Le CCAS de la Ville de Nouméa a signé une convention avec le collège de Rivière-Salée afin d'accueillir les jeunes dans ce contexte.

L'objectif est de faire participer les élèves, en dehors des heures d'enseignement, à des activités de solidarité, culturelles ou de formation à des fins éducatives. La mesure est mise en place pour permettre à l'élève de témoigner de sa volonté de conduire une réflexion sur la portée de son acte tant à l'égard de la victime que de la communauté éducative.

L'accompagnement individualisé

	2017
Nombre de foyers aidés	600
Couple avec enfants	49
Couple sans enfant	5
Famille monoparentale	31
Personne âgée	223
Personne en situation de handicap	262
Personne seule	27
Non renseigné	3
Nombre de foyers accompagnés *	519
Habitat	170
Familles suivies dans le cadre de la résorption de l'habitat insalubre	163
Familles relogées	25
Familles sorties du dispositif d'accompagnement	52
Santé	245
Budget	192

* principale problématique

Les familles en accompagnement au relogement

Les familles suivies sont accompagnées dans le cadre du protocole unique. Ce dispositif est un partenariat signé entre les CCAS de l'agglomération, les CHRS, les bailleurs sociaux et la Direction du Logement de la province Sud. Chaque situation est présentée en commissions techniques par les travailleurs sociaux des différentes structures. Ces commissions sont un lieu d'échanges, d'analyses de situations entre les techniciens. Les propositions faites lors de ce temps d'échanges sont soumises au comité de coordination où sont présents les élus des villes de Nouméa, Dumbéa, Mont-Dore et les bailleurs sociaux. Ce comité décisionnel a lieu 1 fois par mois.

Toutes les familles originaires du squat de Sakamoto ont fait l'objet d'un relogement, accompagné par le CCAS de Nouméa. Au 31 décembre 2017, le site de Sakamoto ne compte plus qu'1 cabane occupée.

Les personnes âgées

L'écoute est un facteur important dans l'accompagnement social, notamment chez la personne âgée afin de créer et maintenir du lien social.

Les visites à domicile sont en progression en 2017. Elles visent à prévenir et à anticiper d'éventuelles adaptations du logement pour favoriser le maintien à domicile de la personne âgée. En cas de perte d'autonomie, une évaluation est conduite afin de préparer l'entrée en structure. Ce projet se fait en lien avec le pôle gérontologique.

Les personnes en situation de handicap

La principale problématique de la personne en situation de handicap demeure la précarité financière, notamment pour les personnes reconnues en capacité de travailler. Leur insertion professionnelle reste un axe majeur de travail pour les travailleurs sociaux. Cependant, ils sont confrontés à de nombreux freins notamment le manque de structures adaptées. L'accompagnement aux ouvertures et au maintien des droits représente la majorité des démarches entreprises lors des entretiens ou des visites à domicile. Le handicap physique représente la majorité du public accompagné, suivi par le handicap psychique.

Les Travailleurs Sociaux œuvrent en complémentarité avec d'autres professionnels du cadre socio-éducatif : les Techniciens en Economie Sociale et Familiale et l'Auxiliaire de Vie Sociale.

L'aide aux victimes

688 personnes ont été reçues au Pôle d'Assistance aux Victimes : 523 majeurs, 94 mineurs et 71 personnes âgées ou en situation de handicap (vulnérabilité de ces personnes).

Accueil de Stagiaires **1 BTS Economie Sociale Familiale**
2 BTS Services Prestations du
secteur Sanitaire et Social
1 élève de 3^{ème}

Les actions collectives

Nombre d'entrées comptabilisées		7 775
Actions en faveur des seniors		
Gymnastique douce dans les maisons municipales de quartier	6 créneaux 130 places	2617 entrées
Informatique à la cyber base de la Société Saint Vincent de Paul et de la médiathèque de Rivière Salée	2 créneaux 4 places VDT 5 places RS	260 entrées
Danse country dans la maisons de quartier de la VDC	1 créneau 25 places	651 entrées
Danse Années 60 dans La maisons de quartier de Tuband	1 créneau 30 places	863 entrées
Danse comédie musicale dans la maison de quartier de Tuband	1 créneau 30 places	831 entrées
Workout	8 places	198 entrées
Art-thérapie à la RPA des Cerisiers Bleus	8 places	162 entrées
Apprentissage de la natation à la piscine municipale du Ouen-Toro	2 sessions de 10 séances 10 places par session	76 entrées
Aquagym	25 places	600 entrées
Initiation au Kayak	2 sessions de 10 séances 10 places par session	113 entrées
Thés dansants	3 après-midis 300 places par après-midis	653 entrées
Actions en faveur des personnes porteuses d'un handicap		
Do in	10 places	203 entrées
Journée extraordinaire autour du thème « l'art sous toutes ses formes »	une vingtaine d'associations mobilisées	
Après-midi dansant au Pop light	4 après-midis 70 places/ après-midi	253 entrées
Informatique à la cyber base de la Société Saint Vincent de Paul et de la médiathèque de Kaméré	4 places à la VDT 8 places à Kaméré	120 entrées
Marche Aquatique	15 places	60 entrées
Arts Plastiques	8 places	115 entrées

Le programme d'activités hebdomadaires a été enrichi par de nouvelles animations : workout, danse des années 60 et une séance de gymnastique supplémentaire à l'espace public de Kaméré.

Quatre actions collectives ont également été conduites en faveur des Nouméens, sur les thématiques suivantes : semaine du Bien-être (du 27 au 31 mars), de l'Alimentation (3 ateliers culinaires), une semaine Eco-citoyenne (du 29 mai au 02 juin) et à propos de la Retraite avec l'organisation d'un forum dans la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

Le CCAS a expérimenté les déjeuners intergénérationnels dans les écoles de la ville, où anciens et écoliers ont partagé un moment convivial à la cantine.

Le CCAS organise également, chaque année, la Semaine Bleue pour permettre aux seniors et particulièrement à ceux qui fréquentent les structures de bénéficier d'animations et de rompre l'isolement. 286 seniors ont participé à l'événement en 2017. En nouveauté cette année : repas champêtre avec un concours de desserts ainsi que 2 déjeuners intergénérationnels dans les cantines de Nouméa.

Des sorties culturelles sont aussi proposées tout au long de l'année (théâtre, cirque...).

De plus, cette année, une convention a été signée entre l'UNC et le CCAS. Elle permet aux personnes de 60 ans et plus d'accéder à des cours en tant qu'auditeurs libres et selon une tarification spécifique et dégressive.

Une navette offre aux résidents les plus isolés et peu mobiles de Magenta et de la résidence des Orchidées la possibilité de se rendre, chaque vendredi, au marché municipal.

Le programme d'activités hebdomadaires en faveur des personnes en situation de handicap s'est étoffé. Il propose en outre de l'art plastique, de l'informatique, de la gym douce et un atelier d'une heure de « marche aquatique » le mercredi matin.

Le programme d'animations pour les seniors rencontre toujours un grand succès. Il répond aux besoins de ce public en le maintenant dans une dynamique de rencontres que ce soit lors d'activités physiques ou intellectuelles.

Zoom sur... Partenariat avec HANDINET

Pour favoriser l'intégration sociale et scolaire des enfants en situation de handicap, le CCAS, en partenariat avec HANDI'NET, a mis à leur disposition des ordinateurs et/ou des logiciels répondant spécifiquement à leurs besoins. Au total, cette année, 7 ordinateurs portables, 8 tablettes tactiles ainsi que des logiciels adaptés et du petit matériel informatique ont été remis aux écoliers scolarisés dans les écoles primaires de Nouméa.

Actions en faveur des aidants familiaux	
Le café des aidants	12 places 150 entrées
Les conférences	4 séances 246 participants

Depuis 2012, le CCAS propose un programme de soutien aux aidants familiaux afin de les soutenir dans la prise en charge quotidienne de leur proche qu'il soit âgé, malade ou en situation de handicap.

Les jardins familiaux

Les jardins familiaux sont des terrains municipaux, aménagés en plusieurs lots individuels. Ils sont attribués à des habitants ou associations/écoles du quartier, pour des cultures vivrières. La production n'est destinée qu'à la consommation familiale, elle ne peut être vendue, sauf lors de manifestations de la ville ou du CCAS.

Les objectifs poursuivis à travers la mise en place des jardins familiaux de Nouméa sont de :

- Permettre à des familles en situation souvent précaire de maintenir ou de retrouver des liens avec la terre qui font partie intégrante des valeurs culturelles océaniques
- Accompagner le projet de relogement des familles issues des sites insalubres résorbés
- Favoriser la création de lien social et d'une nouvelle forme de convivialité entre des personnes de culture et d'origine différentes au sein du quartier
- Positionner les jardins familiaux comme un équipement de proximité, de la cohésion sociale au sein du quartier
- Favoriser les échanges intergénérationnels

6 repas partagés ont été organisés, dans chaque site, pour les jardiniers ainsi qu'un concours de jardins et des formations au compostage.

Un nouveau site a été réalisé avec la création des jardins du 4^{ème} KM (17 parcelles) et deux sites ont été agrandis avec l'extension des jardins de Rivière-Salée (21 parcelles supplémentaires) et de Vallée du Tir (38 parcelles supplémentaires)

Etat des lieux au 31 décembre 2017								
	Normandie	Vallée du Tir	Kaméré	Rivière Salée	Petite Normandie	Tuband	PK4	Total
Date de création/Livraison	2004	2007/2017	2009	2016/2017	2017	2017	2017	
Nombre de parcelles	30	52	40	57	27	10	17	233
<i>Dont association, MMQ, écoles</i>	1	1		1	2		1	6

Accueil de Stagiaires

4 BTS Economie
Sociale Familiale

Centre communal d'action sociale
de la ville de Nouméa

20, rue Galliéni - BP X3 - 98852 Nouméa Cedex

Tél : 27 07 86 - Fax : 27 07 72
mairie.ccas@ville-noumea.nc



Ville de
NOUMÉA

noumea.nc
f Nouméamaville